



**Salariés,  
en cas de difficulté  
au travail :**

- › Soyez professionnels.
- › Précisez les limites de votre intervention.
- › Discutez avec la personne aidée.
- › Exprimez ce qui ne va pas.
- › Laissez des messages de liaison.

**Discutez**

**parlez**

**informez**

**Ne restez pas seul  
et n'attendez pas d'aller mal**

- L'entourage de la personne aidée peut être votre relais
- Le responsable de secteur peut vous aider
- Le médecin peut vous conseiller
- Appelez IRCCEM Plus au n° 0980 980 990 (réservé aux adhérents IRCCEM, appel non surtaxé)

**Salariés, vous sentez  
que vous n'avez plus  
de prise sur le temps,  
parlez-en avec votre employeur,**  
il déterminera avec vous les meilleures  
solutions pour éviter les accidents.



Pour en savoir plus :

[www.prevention-domicile.fr](http://www.prevention-domicile.fr)

[www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

[www.anact.fr](http://www.anact.fr)

[www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne](http://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne)

SERVICES À LA PERSONNE  
**Employeurs et salariés**  
Construisez ensemble  
vos solutions



**Apprivoiser le temps  
pour mieux vivre  
ensemble au travail**

ED 4196 (2011) • réimp. juin 2018 • 30 000 ex • ISBN 978-2-7389-1926-7 • Conception : oxygenemultimedia.fr • ©INRS - Shutterstock

# Employeurs et salariés : pour mieux vivre au travail agissez ensemble sur la gestion de votre temps

## → Organisez le travail

Parlez ensemble de vos priorités et de ce qui peut être fait aujourd'hui



Favorisez un temps pour communiquer sur le travail



Tenez compte des temps de déplacement pour éviter les risques inutiles



## → Évaluez les besoins

Prévoyez le matériel adapté à la tâche demandée



Anticipez la réalisation de la tâche



Prenez en compte les contraintes horaires des uns et des autres



## → Gérez les imprévus

Anticipez les aléas



Reprogrammez ce qui n'a pas pu être fait cette fois



Dotez-vous des moyens d'alerter et prévenir



→ Gardez une prise sur le temps et préservez de bonnes conditions de travail

C'est pour **l'intervenant**

>>

C'est pour **l'employeur** se garantir une prestation

- > de qualité
- > dans la durée
- > conforme à la mission

